

I-DEAL (NIL NPE)

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : I-DEAL (NIL NPE)

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Hygiène des trayons après la traite

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 03/23/2018

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Irritation occulaire : Catégorie 2B

Éléments étiquette SGH

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Se laver à fond la peau après avoir manipulé.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un

médecin.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alphaisotridecyl- .omegahydroxy-	9043-30-5	5 - 10
Propane-2-ol	57-55-6	5 - 10
glycérine	56-81-5	5 - 10
oxirane, methyl-, polymer with oxirane	9003-11-6	5 - 10
iode	7553-56-2	1 - 5

917169 1 / 9

I-DEAL (NIL NPE)

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

veux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à Moyen d'extinction approprié

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la

protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible,

917169 2/9

I-DEAL (NIL NPE)

(p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une

manipulation sans danger

: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de stockage sures : T

: Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Propylene glycol	57-55-6	TWA	10 mg/m3	AIHA WEEL
glycerin	56-81-5	TWA	10 mg/m3	ACGIH
		TWA (respirable fraction)	5 mg/m3	OSHA Z1
iodine	7553-56-2	TWA (Inhalable fraction and vapor)	0.01 ppm	ACGIH
		Ceiling	0.1 ppm 1 mg/m3	NIOSH REL
		С	0.1 ppm 1 mg/m3	OSHA Z1
		STEL (Vapour and aerosol)	0.1 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

917169 3 / 9

I-DEAL (NIL NPE)

Aspect : visqueux

Couleur : translucide, brun

Odeur iodée

: 3.3 - 5.1, (100 %) рΗ

Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Limite d'explosivité, Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.051 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : 761.000 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

917169 4/9

I-DEAL (NIL NPE)

dangereux les substances suivantes:

> Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Produit

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Toxicité cutanée aiguë

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée ou

: Donnée non disponible

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

917169 5/9

I-DEAL (NIL NPE)

Tératogénicité : Donnée non disponible
STOT - exposition unique : Donnée non disponible
STOT - exposition répétée : Donnée non disponible
Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-isotridecyl-.omega.-hydroxy-

96 h CL50 Poissons: 0.25 mg/l

Propane-2-ol

96 h CL50: > 10,000 mg/l

glycérine

96 h CL50 Poissons: 855 mg/l

oxirane, methyl-, polymer with oxirane 96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques Composants

: Propane-2-ol

48 h CE50: 18,340 mg/l

Toxicité pour les algues : Propane-2-ol

96 h CE50: 19,000 mg/l

iode

72 h CE50: 0.13 mg/l

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

917169 6 / 9

I-DEAL (NIL NPE)

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou

le sol. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des

déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

 Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Risque aigu pour la santé

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux

exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

California Prop 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

917169 7 / 9

I-DEAL (NIL NPE)

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

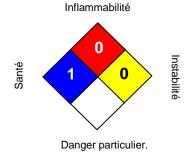
En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

SANTE	1
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 03/23/2018

Version : 1.1

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le

917169 8 / 9

I-DEAL (NIL NPE)

produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

917169 9/9